

CIRCULAIRE DE RENTRÉE LYCEES 2025

IMPORTANT

*Les documents concernant l'année 2024/2025 stockés sur ECOLE DIRECTE
doivent être sauvegardés dès à présent.*

Madame, Monsieur,

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant les **lundi, mardi et mercredi 1, 2 et 3 septembre 2025** selon les niveaux.

Afin de faciliter sa rentrée, vous trouverez ci-joint quelques informations pratiques.

Pour permettre aux professeurs principaux d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de procéder à l'ensemble des formalités administratives, les horaires de rentrée seront les suivants :

Lundi 1^{er} septembre 2025	
Secondes Générales, Technologiques et Professionnelles.	13h30 - 15h30
Cérémonie de passation : accueil des secondes par les anciens.	15h30 - 16h30
Mardi 2 septembre 2025	
Premières Générales, Technologiques et Professionnelles.	10h30 - 12h30
Terminales Générales, Technologiques et Professionnelles.	13h30 - 15h30
Mercredi 3 septembre 2025	
Journée d'intégration pour les secondes	08h30 - 17h30

Les cours débuteront le jeudi 4 septembre 2025.

RESTAURATION

Pour les lycéens, la restauration débutera à partir du **jeudi 4 septembre** pour tous les niveaux.

Au Lycée, les élèves ont accès à un service de restauration rapide dont la vente se fait à l'unité, aucune inscription à l'année n'est imposée. Les jeunes auront accès à une restauration moderne, accessible grâce à un porte-monnaie rechargeable à distance et pourront précommander leur repas via Ecole Directe.

Nouveauté : Sohapply est remplacé par Click&Collect (voir le document procédure d'utilisation)

L'espace de restauration est ouvert de 8h15 à 16h15.

TENUES OBLIGATOIRES :

Au Lycée (entrée en seconde) : votre enfant entre au Lycée, le port du Sweat “La Salle Saint Denis” est obligatoire lors des événements occasionnels. Un sweat sera remis à votre enfant à la rentrée, il sera facturé au prix de 25 €, et apparaîtra sur votre première facture.

RESPECT-SECURITE

Notre établissement est un lieu d’enseignement, mais aussi d’éducation au respect de soi et d’autrui. La charte éducative doit être lue avec attention avec votre enfant et signée numériquement (sur Ecole Directe) le soir de la rentrée (ou dès réception de vos codes Ecole Directe pour les nouveaux entrants).

Pour la sécurité de vos enfants et des biens matériels, l’établissement est équipé d’un système de vidéo-surveillance. En cas de dégradation de matériel causée par un élève, la famille sera facturée en fonction de la valeur du dommage et du préjudice subi.

REMISE DE DOCUMENTS

Plusieurs documents importants seront remis à votre enfant dans les premiers jours. Merci de les compléter le soir même et de les retourner impérativement pour la date indiquée et à l’adulte précisé sur chaque document. L’emploi du temps, susceptible d’être modifié dans les premières semaines, sera remis aux élèves le jour de la rentrée.

MANUELS et PHOTO

LES PHOTOS individuelles et de classes seront prises le lundi 8 septembre pour les lycéens.

LES MANUELS seront distribués selon le planning ci-dessous et **devront être couverts** pour le **lundi 8 septembre** et maintenus en bon état.

Au Lycée : les livres sont prêtés par le Conseil Régional d’Ile de France. Si un ou plusieurs livres ne sont pas restitués ou dans le cas d’une dégradation trop importante par votre enfant provoquant **une mise au rebus** d’un ou plusieurs livres, le montant sera facturé à la famille. Les cahiers d’activités pédagogiques consommables seront commandés par l’établissement et facturés.

Remise des manuels Lycée Général et Technologique :

- 2nde : jeudi 4 et vendredi 5 septembre
- 1^{ère} : mardi 2 septembre de 14h à 16h30
- Terminale : mardi 2 septembre de 10h à 12h00

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive fonctionne tous les jours de 12h15 à 13h10 pour les élèves du lycée. Les demandes d'inscription se font directement en ligne sur le site de l'établissement.

REUNIONS DE PARENTS

- Réunion 2ndes **OBLIGATOIRE** de rentrée puis rencontre par classe avec les professeurs-principaux :

✓ jeudi 4 septembre 2025 à 18h.

- Visioconférence de rentrée pour les premières et terminales :

✓ jeudi 11 septembre 2025 à 18h.

- Rencontre individuelles parents / professeurs :

✓ 1ères et terminales : jeudi 8 janvier 2026

✓ 2ndes : jeudi 15 janvier 2026

- Une réunion d'information Parcoursup pour les Terminales Générales, Technologiques et Professionnelles pour les parents aura lieu début janvier.

CARNET DE LIAISON

Nous sommes passés au carnet de liaison numérique : **il n'y a plus de carnet de liaison papier sur l'ensemble de l'établissement**. Toutes les démarches passent par le site Ecole Directe : il est donc extrêmement important que **chaque parents et les élèves utilisent leurs comptes respectifs (les comptes doivent bien être séparés), et les consultent régulièrement**.

Vous pourrez :

- Demander un rendez-vous à un enseignant/un responsable,
- Remplir une autorisation d'absence,
- Echanger avec un enseignant/un responsable,
- Consulter les documents liés à la scolarisation
- Justifier et/ou prévenir d'une absence
- Autoriser votre enfant à sortir avant la fin des cours
- Consulter l'emploi du temps mis à jour en temps réel.

Des ateliers d'initiation à l'utilisation du carnet de correspondance numérique seront organisés à la rentrée afin de vous aider à prendre en main cet outil.

Attention! L'accès à l'établissement sera conditionné à la présentation de la carte de lycéen 2025-2026. Elle sera distribuée à la rentrée vers mi-septembre. **En attendant et pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, merci de bien vouloir apporter votre carte 2024/2025.**

En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée à la famille.

FORMATION HUMAINE, SPIRITUELLE ET RELIGIEUSE

Pour les familles ayant déjà manifesté au moment de la réinscription la volonté d'inscrire leur enfant aux séances de KT, vous recevrez un message école directe vous demandant de confirmer ou d'infirmer votre choix. Vous aurez également la possibilité d'inscrire votre enfant dans la première quinzaine de septembre via école directe.

BOURSES SCOLAIRES

L'établissement est habilité de plein droit à recevoir des **boursiers nationaux**. Cette habilitation concerne toutes les classes. Les candidats admis à poursuivre leurs études dans notre établissement devront faire une demande de transfert de bourse à la direction de leur ancienne école et signaler leur situation à notre service comptabilité des familles.

SANTÉ

Les élèves présentant des difficultés de santé doivent le signaler dès le jour de la rentrée par un courrier adressé au Directeur Adjoint à la vie scolaire. Il sera votre interlocuteur pour l'établissement ou le renouvellement d'un PAI d'une durée d'un an renouvelable.

Pour les élèves bénéficiant d'un PAI au titre d'une allergie alimentaire souhaitant apporter leur panier repas, un forfait annuel de 450 euros sera appliqué sur la facture familiale.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Départs :

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, les familles doivent s'adresser aux secrétariats de direction pour un rendez-vous avec le Directeur Adjoint.

Modifications de coordonnées :

Tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile ou professionnel y compris de portable et de courriel) en cours d'année scolaire doit être modifié sur **Ecole Directe** et signalé au secrétariat élève des lycées.

ECOLE DIRECTE

Cette plateforme, mise à disposition des familles et des élèves, permet de :

- **Communiquer** avec les équipes pédagogiques,
- **Consulter et télécharger** les résultats scolaires (bulletins, relevés de notes),
- **Consulter et télécharger** les documents administratifs (factures, certificats scolaires...),
- **Consulter et justifier** les absences, les retards, les sanctions concernant l'élève.

Les codes d'accès de cette année, **obligatoire et différents pour chaque parents et élèves**, restent valides. Seules les nouvelles familles recevront, en début d'année, des codes de première identification. Si vous n'avez pas eu vos codes de 1ère connexion, vous pouvez en faire la demande en envoyant un mail à support.ecoledeirecte@lasallesaintdenis.com

Il est fortement conseillé de télécharger et archiver par la famille, les documents déposés sur Ecole Directe de l'année 2024-2025. **Les duplicatas seront payants.**

CALENDRIER LYCEE

- ✓ Fin de trimestre au lycée général et technologique :
 - T1 : le jeudi 27 novembre 2025.
 - T2 : le jeudi 19 février 2026.
 - T3 : le jeudi 21 mai 2026.

- ✓ Fin de semestre au lycée professionnel :
 - Demi-semestre 1 : 17 octobre 2025
 - Semestre 1 secondes et premières : 5 décembre 2025
 - Semestre 1 terminales : 6 février 2026
 - Demi-semestre 2 : 3 avril 2026
 - Semestre 2 : 5 juin 2026

- ✓ Journées Portes Ouvertes :
 - Samedi 29 novembre 2025
 - Samedi 21 mars 2026

- ✓ Dates de stages :
 - Terminales Bac Professionnel : du 3 novembre au 19 décembre 2025.
 - 1ères Bac Professionnel : du 5 janvier au 20 février 2026
 - 2ndes Bac Professionnel : du 11 mai au 19 juin 2026.
 - 2ndes Générale : du 15 au 26 juin 2026 (à confirmer).

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances et restons à votre disposition.

Jonathan ALONSO, Directeur adjoint du Lycée

Eddy HAUTECOEUR, Chef d'établissement